

«Etudes générales approfondies» (48 ECTS)

Description

Ce profil forme, dans la tradition fribourgeoise, des généralistes du droit. C'est le complément indispensable du bachelor pour celles et ceux qui entendent pouvoir participer à la vie juridique pratique (avocats, professions judiciaires, juristes d'administration ou d'entreprises, etc.). Il permet de se familiariser avec les voies d'exécution et les principes de la procédure (pénale, administrative et civile) et d'approfondir ses connaissances en droit privé, en droit public, en droit pénal et en droit international.

Relativement contraignant afin d'assurer une formation véritablement générale, le profil laisse la possibilité de marquer déjà certaines priorités par le choix de trois branches. L'étudiant ou l'étudiante peut accentuer cette tendance en complétant son master par un profil spécialisé, ou au contraire choisir «à la carte» des cours qui renforceront le caractère général de sa formation.

Conditions

Celui ou celle qui désire obtenir le profil «Etudes générales approfondies» (EGA) doit obtenir 48 points ECTS parmi les cours intensifs semestriels suivants :

Cours obligatoires (Total 24 ECTS)

- Procédure administrative et protection juridique en droit public 8 ECTS
- Procédure civile et LP 8 ECTS
- Droit du divorce 4 ECTS
- Procédure pénale I 4 ECTS

Cours à choix (Total 24 ECTS)

- Un des deux cours suivants 4 ECTS
 - Droit privé et public de l'existence (4 ECTS)
 - Régimes matrimoniaux et droit successoral (4 ECTS)
- Un des deux cours suivants 4 ECTS
 - Procédure pénale II (4 ECTS)
 - Droit des sanctions pénales (4 ECTS)
- Deux des trois cours suivants 8 ECTS
 - Droit international privé y compris la procédure civile (4 ECTS)
 - Contentieux européen (4 ECTS)
 - Règlement des conflits internationaux (4 ECTS)
- Un des cours suivants à 8 ECTS ou deux cours à 4 ECTS 8 ECTS
 - Responsabilité et assurances (8 ECTS)
 - Contrats et sûretés (8 ECTS)
 - Assainissement et faillite (4 ECTS)
 - Droit fiscal de l'entreprise : aspects suisses et internat. (4 ECTS)
 - Le procès civil dans la pratique (4 ECTS)